

SAINT-SEB

le mag

Le magazine de la ville et de ses habitants



La place
des Libertés
s'anime en juin

► p. 8-11 | DOSSIER | Les coulisses de votre mairie

p. 5 | EN ACTION | Partage entre seniors et jeunes enfants

p. 6 | EN BREF | Le vélo en toute sécurité p. 7 | EN VILLE | De nouveaux "Sages"

p. 12 | EN VALEUR | Donneuse de voix p. 13 | SERVICE | De la verdure dans les quartiers



Printemps festif au Douet

En juin, les journées se rallongent et les soirées se prolongent, surtout au Douet. L'association l'Âme à Douet a concocté tout un programme d'animations les vendredis autour de la place des Libertés. Musique, théâtre, ateliers et restauration-buvette : les ingrédients idéaux pour passer des moments festifs et conviviaux au cœur du quartier.



Tout le mois de juin, l'un des plus anciens quartiers de Saint-Sébastien s'anime les vendredis sur la place des Libertés. " Il s'agit de la 5^e édition du Printemps du Douet, un évènement que l'on souhaite familial et convivial. Il est très fréquenté par les résidents du quartier mais il est bien entendu ouvert à tous ! ", rappellent Loïc et Christophe, membres actifs de l'organisation. Dès 16 h 30, la place devient le point de ralliement pour le goûter des élèves des deux écoles primaires du quartier, le Douet et Sainte-Bernadette, avant que d'autres publics arrivent. " C'est assez drôle car chacun a ses petites habitudes. Après les enfants, les anciens du quartier viennent trinquer

JEU

La Station Nuage organise Station Queer, un " after " électro de la marche des fiertés nantaise samedi 10 juin, de 18 h à 23 h.

2 repas à la Station Nuage à gagner

Tentez votre chance sur saintsebastien.fr jusqu'au dimanche 25 juin en répondant à la question suivante :

Combien de villes ont organisé une Marche des Fiertés (Gay Pride) en France, en 2022 ?
9 ; 18 ; 77



© Adobe Stock



Dialoguer avec nous



www.facebook.com/stsebsurloire



twitter.com/stsebsurloire





www.youtube.com/user/saintsebastien44



www.instagram.com/stsebsurloire/

en même temps que de jeunes actifs en mode " afterwork ". Enfin, ce sont les familles, voisins, copains qui se retrouvent autour d'un food-truck et des animations du soir...", constatent-ils. Côté festivités, l'équipe composée de 12 membres actifs et de 40 bénévoles plus ponctuels, vise l'ultra local en invitant régulièrement des restaurateurs, comédiens ou musiciens du coin. " Dès qu'on a connaissance d'un talent issu du quartier, on fait le maximum pour le mettre en valeur ", confient-ils, en insistant sur les tarifs accessibles de la restauration et sur la gratuité des animations. Au programme cette année : fanfare brésilienne, création d'instruments de musique recyclés, magie, théâtre, jeux de billes, bal-guinguette... " On a hâte de retrouver cette effervescence ", concluent-ils.

Les vendredis 9, 23, 30 juin et 7 juillet,
place des Libertés
Infos et programmation sur
 LePrintempsDuDouet
et  le_printemps_du_douet



Hôtel de Ville - Place Marcellin Verbe -
BP 63329 - 44233 Saint-Sébastien-sur-Loire Cedex
Tél. 02 40 80 85 00
Courriel : communication@saintsebastien.fr

Directeur de la publication : Laurent Turquois
Rédacteur en chef : Thomas Mabileau
Rédaction : Sabrina Petit, Ronan Le Borgne,
Alexandre Guyonnaud, Manon Babary
Photos : Johann Jolivet
(sauf crédit photo et banque d'images)
Maquette : Peuplades
Mise en page : Elodie Tremblay
Impression : Goubault Imprimeur
Distribution : Adrexo
Tirage 14 560 exemplaires
ISSN : 1624-527X
Imprimé avec des encres
végétales sur papier PEFC.



3 questions à...

Laurent Turquois
Maire de Saint-Sébastien-sur-Loire

1 QUELLES ACTIONS CONCRÈTES POUR LE POUVOIR D'ACHAT ?

Dans la période d'inflation très forte que nous connaissons tous, j'ai souhaité que nous nous engagions pour préserver votre pouvoir d'achat. Ainsi, malgré un contexte économique difficile, la Ville a fait le choix de maintenir ses taux d'imposition pour l'année 2023. Les élus de la majorité ont également pris la décision de ne pas augmenter les tarifs de la saison culturelle (un des plus bas de la métropole) ni de l'école de musique tout en proposant la gratuité de la Médiathèque et de la programmation de la Loire Cool. Enfin, et ce malgré l'inflation de 15,9 % du prix des produits alimentaires, la collectivité conserve des tarifs très avantageux pour la restauration scolaire et accompagne via le CCAS les familles en situation de précarité.

2 QUELS SONT LES PROCHAINES ÉCHÉANCES POUR LE PROJET VILLE APAISÉE ?

Comme vous le savez, la 1^{re} réunion publique Ville Apaisée s'est déroulée le 25 mai dernier. Les élus ont pu présenter les prochains aménagements qui permettront à chaque Sébastienais de circuler librement tout en renforçant la sécurité des déplacements du quotidien. Durant le mois de juin, nous allons prolonger cette concertation en allant à la rencontre des riverains des 4 grands axes qui passeront en sens unique. Ces réunions thématiques leur permettront de participer à l'aménagement de ces espaces publics et faciliteront, dès 2023, l'appropriation de ce nouveau plan de circulation.

3 LA VILLE FAVORISE-T-ELLE LES ACTIVITÉS INTERGÉNÉRATIONNELLES ?

Les élus de la majorité sont très attentifs aux besoins des seniors sur la commune et encouragent le développement d'activité intergénérationnelle. C'est pourquoi un temps d'animation est organisé un mardi sur deux à la Maison de la Petite Enfance. Plusieurs ateliers autour du bricolage, de la peinture ou de la musique seront proposés à des seniors isolés accompagnés d'un groupe de 12 à 16 enfants. Ce type d'initiative permet de fédérer des publics de tous âges autour d'une activité commune et de lutter contre l'isolement. C'est également un lieu de transmission et d'apprentissage mutuel pour ces 2 générations.

EN IMAGES



LES PLANTES EN FÊTE

Pendant deux jours, les îles se sont parées de fleurs, arbustes et autres plants potagers à l'occasion de Chloroph'îles. Plus de 5000 visiteurs sont venus profiter de cet événement " Ville nature ".

L'ÉCOLE DE MUSIQUE SORT SON PLUS BEAU JEU...

Ils étaient nombreux à venir profiter du spectacle original " Joker " de l'école de musique ce jeudi 11 mai à l'Embarcadère. Pour l'occasion, les élèves avaient carte blanche pour jouer leurs plus belles notes et surprendre les spectateurs. Une soirée espiègle et inattendue...



LE PING MONTE EN N1

Félicitation aux pongistes du PPC Saint-Sébastien qui réalisent l'exploit d'accéder à la Nationale 1. La victoire, 8-1 contre Bordeaux lors de la dernière journée, leur ouvre les portes du 3^e niveau national.



BOUGEZ FUTÉ !

Du 14 au 26 mai, les écoliers ont été sensibilisés aux déplacements doux. Au programme de ce défi : des ateliers, une bourse aux roulettes et des contrôles techniques de vélos. En ouverture, une Balade Vélo Famille a réuni plus de 250 cyclistes.



Partage entre seniors et jeunes enfants

Les services Seniors et Petite Enfance se sont rapprochés afin de mettre en place depuis février, des activités intergénérationnelles au sein de la Maison de la Petite Enfance.

Ces ateliers sont un moyen de créer du lien social et de lutter contre l'isolement des personnes âgées. Ces dernières au nombre de deux ou trois, sont accompagnées d'un ou plusieurs bénévoles du réseau " Les Sébastienais s'entraident ". L'objectif est d'instaurer un partage entre les seniors et les jeunes enfants autour d'expériences sensorielles, créatives, culturelles, naturelles. Au programme : pâte à sel, peinture, collage, land art, jardinage, chansons... Chaque séance, qui commence et se termine toujours en chanson, est l'occasion d'échanges, de regards, de sourires. Un moment chaleureux que chacun apprécie.



" C'est la 4^e fois que je viens participer aux activités avec les enfants. Les enfants ont le contact facile. Avec eux, on fait du bricolage, des gommettes, du jeu, des chansons, des lectures... Cela change du quotidien et c'est une bonne occasion de sortir de chez soi. " témoigne Nicole, 74 ans.
Prochainement, une fresque collective sera réalisée. Elle ornera les murs de la

Maison de la Petite Enfance. Un pique-nique entre seniors, enfants, agents et bénévoles, aura lieu au mois de juillet avant une pause estivale. Ces ateliers intergénérationnels reprendront en septembre.

► **Contact : service Seniors, Pôles Solidarités, 02 40 80 85 80**



Déchets verts : aides et formations

Nantes Métropole propose des formations gratuites et des aides à l'achat d'un composteur, d'un lombricomposteur ou d'un broyeur.

Vous pouvez bénéficier jusqu'à 30 € pour l'achat d'un composteur et 40 € pour un lombricomposteur ; d'une aide de 50 % du montant d'achat d'un broyeur (dans la limite de 500 € d'aides pour un groupement d'habitants et de 1 250 € pour une association). Nantes Métropole accompagne également la mise en place d'un composteur collectif au sein d'un quartier. Des ateliers pratiques et gratuits sont organisés pour se former au compostage par Compostri.

► **Les demandes en formation ou de subvention sont accessibles en ligne : <https://eservices.nantesmetropole.fr>**



Le vélo en toute sécurité

En avril, mai et juin, les futurs collégiens ont pu s'initier à la bonne conduite en vélo grâce à la Police municipale, dans le cadre du traditionnel rallye vélo. Cette action est proposée aux classes de CM2 des écoles publiques et privées, à chaque fin d'année scolaire. L'objectif est d'emprunter un circuit, encadré par les agents de police et des bénévoles, jusqu'au futur collège et, ainsi, de se familiariser avec les règles élémentaires de sécurité routière (aborder un rond-point, signaler un changement de direction, emprunter les bonnes voies etc). Cette année, une dizaine de classes y participe soit 303 élèves au total. Une remise de diplômes et de lots sera organisée prochainement en mairie pour féliciter les cyclistes !

Vacances sereines

Partir en vacances oblige à laisser son domicile sans surveillance avec la crainte d'être cambriolé. Pour se prémunir de ce risque, la police nationale et la police municipale proposent un service gratuit, toute l'année : l'Opération Tranquillité Vacances.

Une fois le logement signalé, des passages sont organisés régulièrement, conjointement par la police nationale et municipale.

► Inscriptions :

- auprès de la police municipale au 6 rue du Général de Gaulle
- en ligne via le Guichetnumérik
- à la police nationale au 11 rue du Général de Gaulle en téléchargeant préalablement et en remplissant le formulaire disponible sur www.service-public.fr

Fermeture de la passerelle Porthcawl

Jusqu'au 30 septembre, la passerelle Porthcawl donnant accès à l'île Forget sera **fermée au public les vendredis et samedis de 19 h à 6 h du matin**, en raison des animations de la Station Nuage. Sur cette plage horaire, l'accès au parc de l'île Forget et à la Station Nuage se fait par le cheminement du stade René Massé.

NOUVELLES ACTIVITÉS

ACCOMPAGNEMENT DANS LA FIN DE VIE ET LE DEUIL

Audrey Allet Bigot est fondatrice de l'Antre deux Vies, structure de soutien et d'accompagnement dans la fin de vie et le deuil.

Elle propose des temps de parole autour de la mort, que ce soit en individuel ou en collectif (cercles de parole, temps conviviaux, marche en nature etc.) suivant les besoins de chacun.

Interventions dans les structures publiques et privées sur demande pour ouvrir des espaces de parole de proximité.

Contact : 06 13 80 40 66
antreuxvies@outlook.fr
www.antreuxvies.fr

INSTITUT DE BEAUTÉ

Parenthèse Urbaine propose une expérience du soin sur mesure et des conseils personnalisés. Dans cette maison de beauté, spécialiste des soins Visage et Corps, les marques bio et naturelles ont une place de choix. L'ambiance est également pensée pour vous aider à vous évader du stress quotidien et à vous ressourcer en profondeur.

2 rue du Général de Gaulle
Contact : 02 40 80 72 60
contact@parenthese-urbaine.com
www.parenthese-urbaine.com



De nouveaux “sages”

Suite à l'appel à candidatures lancé en mars dernier, ce sont 20 nouveaux sages que Laurent Turquois, Christine Guerriau, élue en charge du dialogue citoyen et Jean-Paul Rondeau, président de la Conférence des sages ont accueillis le 9 mai dernier.

Ils sont 20, dont 4 femmes, à avoir franchi le pas de rejoindre la vingtaine de membres déjà présents. Un investissement au service des habitants de la ville avec des projets déjà nombreux : travaux sur une charte de la citoyenneté en lien avec le CME, organisation de la Journée Particulière en novembre prochain, rédaction d'une contribution au Grand débat métropolitain de la Fabrique de la Ville, ... des sujets qui pourront être complétés à la demande de ses membres. De nouveaux membres, mais aussi un nouveau fonctionnement par groupe de travail qui doit permettre d'éclairer les décisions de la municipalité.

Interview de Chantal ZEINER

Nouvelle membre

Chantal ZEINER a rejoint Saint-Sébastien depuis 2020 afin de se rapprocher de ses enfants et petits-enfants. Après une vie professionnelle réalisée notamment en collectivité, elle est aujourd'hui en retraite et pratique la randonnée aux 3A, le bricolage et les sorties culturelles.

VOS MOTIVATIONS À REJOINDRE LA CONFÉRENCE DES SAGES ?

Suite à l'appel, j'ai trouvé intéressant de m'investir pour ma ville d'adoption. C'est l'occasion de rencontrer de nouvelles personnes autour de réflexions qui ont du sens.

QUELS SUJETS VOUS INTÉRESSENT PARTICULIÈREMENT ?

Je me suis inscrite aux groupes de travail sur la réalisation d'une charte citoyenne et également sur les questions d'aménagement du territoire. Je suis contente de l'accueil du groupe et j'ai hâte de commencer les échanges.



Deux nouvelles pistes cyclables

Deux pistes cyclables sécurisées ont été aménagées dans la partie de la rue de la Croix Sourdeau/ boulevard des Pas Enchantés. Celles-ci étaient testées depuis l'été 2020. Les aménagements définitifs ont été menés par Nantes Métropole entre février et avril. De nouveaux stationnements ont également été installés sur différents points de la commune (écoles du Douet et de la Fontaine, allée Anna Politkovskaïa, lycée des Savarières, collège des îles de Loire...). Pour rappel, il y a plus de 1 000 stationnements sur la commune, 40 km d'aménagements cyclables (pistes cyclables, chaudioux et pistes en sites propres), 33 bornes bicloo (Martellière et Boulevard des Pas Enchantés avec 1 station de gonflage).

► **Retrouvez les itinéraires cyclables sur :**
saintsebastien.fr/deplacements/deplacements-doux

Les coulisses de votre mairie

LES CHIFFRES DE VOTRE VILLE

28 169 habitants
au 1^{er} janvier 2022
(source INSEE)

35 élus au Conseil Municipal
représentant 4 listes

140 km de voirie
dont 40 km aménagés pour le vélo
(voie cyclable ou chaudioux)

150 ha
d'espaces verts

1 166 hectares
de superficie

LES AGENTS DU SERVICE PUBLIC

510 équivalents temps plein
dont **65 %** de femmes

75 % des agents
travaillent au contact
du public

100 métiers différents

10 % des agents
ont des missions en lien avec
l'entretien des espaces publics
et des bâtiments

LES CHIFFRES DE VOTRE MAIRIE

48 millions de budget
(36 millions en fonctionnement
et 12 millions en investissement)

100 bâtiments appartiennent
et sont entretenus par la Ville

1 953 écoliers
(maternelles et primaires)
dans les écoles publiques
de la Ville en septembre 2022

Vous pensez tout savoir sur votre ville ? Pas toujours facile de connaître les missions ou les particularités de votre mairie. Si elle est la collectivité la plus ancienne et la plus appréciée des Français, beaucoup d'aspects restent méconnus des habitants. Nous vous proposons d'en découvrir les coulisses.

50 % des agents ont des missions en lien avec l'enfance
(Animateurs / Restauration / ATSEM / Agent d'Hygiène et Propreté / Concierge / Petite-enfance / École de musique...)

Tu as pensé à prévenir la mairie que Candice ne mangeait pas à la cantine ? Tu vas à Sportissimo ce week-end ? Tu as vu les cartes des sentiers de randonnées sur le site de la Ville ? Dans le quotidien des Sébastienais, l'action de la Ville se fait sous différentes formes et vise la qualité de vie de ses habitants.

Parmi ses missions, les compétences obligatoires qu'elle assume seule occupent une part très majoritaire de son activité. Cela concerne principalement toutes les actions en faveur de l'enfance avec les activités liées aux écoles (entretien, ATSEM, surveillance, concierges). Elle a également de nombreuses obligations en matière d'état civil (passeport, mariage, décès, élections...) ou d'urbanisme. Elle organise également la prévention et le développement social sur le territoire par le biais d'un CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). Enfin, elle est également l'organisatrice de la vie culturelle (médiathèque, école de musique, saison culturelle) et accompagne la vie sportive et associative (gymnases, terrains de sport, ...).

Néanmoins, pour garantir une qualité de vie, de nombreuses politiques municipales ont été impulsées. Parmi celle-ci l'entretien des 150 ha d'espaces verts et d'une centaine de bâtiments, les politiques de développement durable, la communication, le dialogue citoyen, la police municipale ou encore la mise en place de structures d'accueil pour les 0-3 ans et d'accueil périscolaire, de restauration et de loisirs. Ces compétences non obligatoires sont des marqueurs forts de notre politique actuelle.

DES PARTICULARITÉS QUI SONT AUSSI UNE FORCE

La municipalité est incarnée par les 35 membres du Conseil municipal élus pour 6 ans. Ils sont en contact avec les habitants notamment grâce aux différentes actions participatives mises en place (instances participatives, réunions publiques, concertations, consultations). Cependant l'essentiel de l'action publique est portée par les 550 agents (510 équivalents temps plein) de la collectivité. Des agents ayant fait le choix de s'engager dans le service public et d'accompagner les Sébastienais dans leur quotidien. Comme pour les enseignants ou les soignants, ils sont principalement fonctionnaires (90 %) et trouvent leur motivation dans le sens qu'ils donnent à leur mission : accompagner un enfant vers l'autonomie, prendre soin du cadre de vie, combattre l'isolement... Ils ont fait le choix de mettre leurs compétences au service de l'intérêt général. Ils participent ainsi à la mise en œuvre des politiques publiques et rendent un service aux citoyens en étant au plus près de leurs préoccupations. Évaluer, s'adapter aux événements (crises sanitaires, canicules par exemple) et prendre en compte l'évolution des besoins des habitants font partie de leur quotidien.



VRAI / FAUX

1 | C'EST LA VILLE QUI S'OCCUPE DU QUOTIDIEN DES HABITANTS.

VRAI FAUX

La Ville agit pour le quotidien des Sébastienais : écoles, vie associative, état civil, entretien des espaces verts, action sociale ... C'est la collectivité de proximité privilégiée par les habitants pour toutes leurs demandes et attentes. Elle est en contact avec ses habitants au travers des nombreuses manifestations qui rythment la vie des quartiers et associations structurant le tissu local. La Ville a délégué à la métropole la gestion de l'eau, des transports, des voiries et des déchets notamment, pour une meilleure mutualisation des coûts.

2 | CE SONT LES ÉLUS QUI DÉCIDENT.

VRAI FAUX

Le Conseil municipal se réunit 6 fois par an pour prendre les décisions de la collectivité. Chaque sujet fait l'objet d'un débat puis est voté. Après avoir pris en compte les orientations politiques, les agents préparent techniquement les délibérations qui seront présentées. Ensuite, les agents appliquent dans leurs missions les décisions votées par les élus. Élus et agents sont donc amenés à échanger très régulièrement sur les dossiers avec des évaluations.

3 | UNE VILLE PEUT FAIRE CE QU'ELLE VEUT.

VRAI FAUX

Le cadre réglementaire entourant les décisions du Conseil municipal est très précis. Une partie du travail des agents est donc d'éclairer les élus sur le respect du cadre légal de chaque décision. En cas de décision non-conforme la préfecture, représentant l'État sur le département, peut annuler les votes du Conseil municipal.



Laurent TURQUOIS Maire de Saint-Sébastien-sur-Loire

" Être élu Maire à la tête d'une ville comme Saint-Sébastien c'est **se mettre au service de l'intérêt général** de façon concrète. C'est également avoir le privilège de guider l'action de ses agents. J'ai la chance de constater chaque jour l'implication qu'ils portent à leur mission de service public. Merci à eux, car ils rendent possible les nombreux projets et missions portés par notre collectivité. Nos politiques publiques sont réalisées avec le souhait de **correspondre aux besoins des habitants** dans leur diversité et leur particularité (vieillesse, handicap, jeune âge ...). Elles sont également mises en œuvre avec le souci permanent du **coût le plus juste possible**. Les évaluations et concertations permettent d'être à l'écoute des citoyens pour corriger et adapter ce qui doit l'être. Je sais pouvoir compter sur le soutien de Laurent Vieille, notre nouveau DGS, pour garantir l'organisation d'un service public de qualité. "

..... RENCONTRE AVEC LE NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES (DGS)



Laurent VIEILLE

QUEL EST LE RÔLE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES ?

Dans un monde aussi changeant qu'incertain, il est nécessaire aujourd'hui de donner du sens à l'action. Sous l'autorité du Maire, le management doit permettre, à chaque niveau de l'administration communale, de comprendre les enjeux et les projets, pour bien concevoir et mettre en œuvre les actions publiques destinées à répondre aux attentes des habitants, à réaliser les objectifs de l'équipe municipale et à conduire les politiques publiques de l'État. Le DGS doit composer entre le court terme et le long terme. Il veille, avec l'équipe de direction, à la bonne gestion et à la réalisation des projets de l'équipe municipale, ainsi qu'à la satisfaction des besoins des habitants, dans le respect du droit. Il est aussi important de tenir compte des aspirations des agents publics, sans lesquels les missions du service public local ne peuvent être remplies.

QU'EST-CE QUI A MOTIVÉ VOTRE CHOIX DE CARRIÈRE ?

Ce choix est motivé par un double engagement : Servir l'intérêt général et les élus pour faire vivre la démocratie locale, améliorer la vie quotidienne des habitants et la qualité des services qui leur sont destinés. Préparer la ville de demain car les défis économiques, sociaux et environnementaux sont aujourd'hui considérables et peuvent, pour partie, être relevés au plan local par ses services publics.

QUELLES SONT LES VALEURS DÉFENDUES PAR LE SERVICE PUBLIC AUJOURD'HUI ?

Elles sont nombreuses et se trouvent, pour le dire vite, dans la devise de la République qui figure aux frontons des mairies. Je dirais que les valeurs ou les vertus du service public sont le bien commun qui appartient à tous et à chacun.

Diplômé d'une maîtrise en droit public de l'université de Reims Champagne-Ardennes. Laurent Vieille a successivement exercé, de 1989 à 2015, les fonctions de Directeur des Affaires culturelles, puis de Directeur Général Adjoint et enfin de DGS de la ville de Brunoy (Essonne – 25 000 habitants). Il a ensuite rejoint la Ville de Soissons, de 2015 à 2023, pour exercer les fonctions de DGS puis de DGS mutualisé Ville et Agglomération du Grand Soissons (52 000 hab.). Il a succédé à Isabelle Théron en février 2023.

Nicole, donneuse de voix de la Bibliothèque Sonore de Nantes.



Donneuse de voix

Saint-Seb le Mag se veut à destination de tous, y compris ceux qui ne sont pas en mesure de le lire. Pour eux, la Bibliothèque Sonore de Nantes, une des bibliothèques de l'Association des Donneurs de Voix, met à disposition le magazine municipal en version audio. Une démarche bénévole qui permet aux "empêchés de lire" de rompre avec l'isolement.

Les Bibliothèques Sonores de France, créées en 1972 et reconnues d'utilité publique depuis 1977, mettent gratuitement à la disposition des personnes qui n'ont pas une vision suffisante pour lire, des livres et magazines. Enregistrés sur un support numérique (CD, mp3, clé USB, carte mémoire), ils sont ensuite envoyés à domicile ou disponibles par téléchargement sur une plateforme dédiée.

Pour Saint-Sébastien, la donneuse de voix s'appelle Madeleine. C'est elle qui, dès la parution de Saint-Seb le Mag, l'enregistre pour permettre aux audio-lecteurs d'avoir le plus rapidement possible les dernières nouvelles et informations de notre commune. Bénévole de l'association depuis 25 ans, elle ne compte pas ses heures et


nous explique simplement : *" je fais cela parce que je sais que cela permet aux malvoyants de garder un contact avec ce qui se passe autour de chez eux "*. À Saint-Sébastien-sur-Loire, treize audio-lecteurs bénéficient des services de l'association et sept d'entre eux sont abonnés au magazine municipal.

“Le livre est un bien essentiel pour tous”



Si vous souhaitez avoir des informations en vue de devenir donneuse/donneur de voix, contactez l'association à l'aide du formulaire disponible sur le site lesbibliothequessonores.org

La Bibliothèque Sonore de Nantes
24 Quai de la Fosse BP 20315
44003 NANTES CEDEX 1

Contact :
02 40 73 48 44
44n@advbs.fr
 bsnantes

Permanences :
Audiolecteurs :
mardi et jeudi de 14 h à 17 h
Donneurs de Voix :
mercredi et vendredi de 14 h à 17 h

" Les habitants et habitantes de Saint-Sébastien qui souffrent de troubles visuels restent néanmoins toujours curieux du monde qui les entoure. Sans notre aide, il manquerait sûrement quelque chose dans leur vie. " nous confie avec conviction Marie-France Bouvre, Présidente de la bibliothèque sonore de Nantes.

" Le livre est un bien essentiel pour tous. Il est donc important de sensibiliser un maximum de personnes pour permettre aux personnes en situation de handicap visuel de bénéficier de cette initiative. " conclut-elle.

De la verdure dans les quartiers



Le square Marcel Renaud, quartier Métairie

Pour prendre l'air, il y a les îles de Loire bien sûr... mais pas que ! Tout Sébastienais, quel que soit son quartier, bénéficie d'un ou plusieurs espaces verts pour se détendre, discuter entre voisins, jouer avec les enfants ou même jardiner.

Davantage d'arbres

Squares, bois, jardins partagés, aires de jeux : le cadre de vie est favorisé pour permettre à chaque habitant de bénéficier d'un coin de verdure, à quelques pas de son habitation. L'entretien et le mobilier sont gérés par le service Espaces publics de la Ville. Cette année, parmi les projets : la plantation d'une quarantaine d'arbres pour renforcer les îlots de fraîcheur (square Louis Pasteur, aux abords de l'ESCALL, du gymnase Luc Abalo, du complexe sportif Chantepie...). L'aménagement de la forêt urbaine à la Fontaine se poursuit avec de nouvelles plantations et l'engazonnement des allées nouvellement créées. Il existe aussi de nombreuses aires de jeux pour les enfants à partir de 2 ans. Le choix des structures se fait avec le Conseil Municipal Enfants. Dans la mesure du possible, l'accessibilité aux enfants en situation de handicap est un critère pris en compte dans les nouvelles réalisations. De nouveaux jeux sont en réflexion sur les îles et dans le parc de l'hôtel de ville.



QUELQUES CHIFFRES

- ▶ **150 hectares d'espaces verts** en comptant les îles de Loire
- ▶ **69 jeux répartis sur 20 sites** La Ville a obtenu à deux reprises le prix national de la " Ville ludique et sportive " qui récompense la diversité et l'accessibilité des jeux de plein air.
- ▶ **3 jardins partagés**
- ▶ **7727 m² de jardins familiaux** (Lourneau, Douet, Pyramide)



UN NOUVEAU PARC CANIN SUR LES ÎLES

Les chiens peuvent désormais gambader en toute sécurité et liberté dans un espace clos et sécurisé sur l'île Forget. 1 300 m² sont disponibles, juste derrière le théâtre de Verdure. Bancs et distributeurs de sacs pour les déjections ont été installés.

En application de la loi " démocratie et proximité " du 27 février 2002, cette page est consacrée à l'expression de l'opposition du conseil municipal.

GROUPES D'OPPOSITION

LA GAUCHE ÉCOLOGISTE ET CITOYENNE

Le 11 mai dernier, face aux menaces et à l'incendie criminel qui a touché son domicile, Yannick Morez, maire de Saint-Brévin-les-Pins, a dû se résoudre à quitter ses fonctions et à quitter la ville pour se protéger, lui et les siens. Les attaques dont il a été la cible ont pour but de stopper un projet de déménagement d'un Centre d'accueil pour demandeur·ses d'asile (CADA) porté par l'Etat. Organisés par une extrême-droite qui tente de diviser et d'instiller la peur, ces actes menacent le vivre ensemble. **Le conseil municipal lui a apporté son soutien et a dénoncé ces méthodes d'intimidation.** À travers cet exemple, nous avons demandé à **l'Etat de prendre ses responsabilités et d'assurer la protection des élus qui incarnent et défendent les valeurs de la République.**

Cette situation n'est pas isolée et depuis plusieurs mois, nous sentons monter des discours de haine et des actes racistes et xénophobes, révélateurs d'un rejet de l'autre et d'un repli sur soi.

Pourtant, la crise sanitaire, la dégradation de la biodiversité ou la crise climatique nous rappellent que notre monde ne fait qu'un et que les défis à venir seront à régler ensemble. Avec le changement climatique, de nombreux pays pourraient devenir invivables et leurs populations seraient alors amenées à se déplacer. Cela semble inéluctable. **Il nous faut réfléchir et nous préparer à cet accueil pour qu'il se fasse dans les meilleures conditions pour les accueillis et pour les accueillants.** Nous souscrivons à l'appel lancé auprès du Président de la République pour que soit **engagé en France un dialogue apaisé et constructif sur la migration** dans le cadre par exemple d'une convention citoyenne. (<https://pourundebatapaise.com/>)

Dans notre ville, beaucoup de nos concitoyen·ne·s sont investi·e·s dans des associations ou des démarches d'accueil de migrant·e·s et un travail est mené entre élu·e·s, associations et services. Il permet de partager les expériences et de mieux connaître les besoins de chacun. Cette initiative transpartisane est l'occasion de **sensibiliser à propos des migrations et de construire des projets qui favorisent le vivre-ensemble, l'écoute et le respect mutuel.**

Hervé CAMUS, Christelle Dugast, Jean-Yves GUILLET :
saint.sebastien.ensemble@gmail.com

Laurent KEUNEBROEK : stebencommun@gmail.com

SAINT-SÉBASTIEN HUMAINE ET NATURE

Démission du maire de Saint-Brévin : un choc qui interpelle notre République

Après l'incendie criminel qui a frappé son domicile au mois de mars, Yannick Morez, le maire de Saint-Brevin-les-Pins, a décidé de démissionner le 9 mai dernier et de quitter la commune où il vivait depuis 32 ans. **En tant qu'élu·e·s municipaux et citoyens·nes, nous sommes choqués qu'il en soit arrivé à prendre une telle décision pour se protéger et protéger sa famille.**

Comment a-t-on pu en arriver là ?

Depuis plusieurs mois, cette commune du littoral faisait face à **des manifestations violentes organisées contre le projet d'installation d'un Centre d'accueil de demandeurs d'asile (CADA)**, que l'État, dont c'est la compétence, souhaite installer dans cette ville, en accord avec son maire. Cette opposition agressive est alimentée par l'extrême-droite (le Rassemblement national, le parti d'Eric Zemmour...) Cela est malheureusement aussi arrivé dans d'autres communes et pour les mêmes raisons comme à Callac en Bretagne.

Nous dénonçons les violences dont les élus locaux sont de plus en plus victimes dans notre pays, quelles que soient leurs couleurs politiques. Elus démocratiquement, ils agissent dans toutes les communes de France pour l'intérêt général et le bien public dans l'immense majorité des cas. **Quand un élu est attaqué, c'est notre République qui est affaiblie**, qu'il soit élu local ou national. Il revient à l'Etat de protéger les élus de la République et de poursuivre et faire condamner celles et ceux qui agissent hors de ses règles surtout quand de tels actes peuvent causer la mort.

Fidèles à nos convictions humanistes, sociales et démocratiques, nous combattons toutes les idées nauséabondes de nationalisme exacerbé, de rejet de l'autre, de racisme et d'antisémitisme, de boucs-émissaires...

La violence et l'intolérance progressent en France, on le constate tous les jours. Nous sommes toutes et tous concernés. Il est urgent et indispensable de les stopper et **réapprendre à dialoguer dans le respect et à accepter les règles démocratiques.**

Michel CAILLAUD, Christine LE MENTEC-TRICAUD,
Pascal COSTENOBLE
Courriel : saintsebastienhumaineetnature@gmail.com

En application de la loi " démocratie et proximité " du 27 février 2002, cette demi page est consacrée à l'expression de la majorité du conseil municipal.

GROUPE MAJORITAIRE

L'émotion suscitée par la démission du Maire de Saint-Brévin doit nous rappeler que les extrêmes de droite et de gauche ne défendent jamais l'intérêt général. **C'est à nous, élus de terrain d'apporter des solutions concrètes à vos problématiques du quotidien.**

Plus que jamais les élus de la majorité municipale sont au travail pour répondre à vos besoins et vos attentes et notamment sur **les questions de pouvoir d'achat.** En cette période difficile pour tous, le coût de la vie ne cesse d'augmenter et nous constatons que les inégalités s'accroissent. C'est la raison pour laquelle **nous avons au cours du dernier conseil municipal décidé de ne pas augmenter les tarifs de notre école de musique ni ceux de la saison culturelle.**

Nous refusons de faire de la culture la jauge d'ajustement du budget des familles. Nous menons **une politique ambitieuse pour que la culture soit accessible à tous.** Tout l'été, des activités sont proposées sur les îles gratuitement dans le cadre de la Loire Cool pour permettre à tous de profiter d'un bel été riche à Saint-Sébastien. La mise en place d'une médiatrice culturelle permet d'aller vers les publics les plus éloignés et de **favoriser l'implication des enfants dans nos projets.**

La hausse des prix des denrées alimentaires a entraîné pour beaucoup de foyers des conséquences sur la façon de consommer. Ainsi, **la Majorité municipale souhaite maintenir la qualité de sa restauration scolaire en privilégiant les circuits courts, le bio et des menus variés tout en limitant la hausse des prix pour les familles.** C'est un effort collectif que nous assumons et que nous défendons pour améliorer votre quotidien.

Toujours parce que cela vous touche directement, nous regrettons **la gestion de la collecte des ordures** par la Métropole dans notre commune. Depuis plusieurs mois, nous voyons les déchets s'amonceler sur les trottoirs avec des collectes irrégulières et partielles. Soyez assurés que **nous faisons remonter toutes les situations irrégulières** afin de revenir le plus rapidement possible à la normale.

C'est dans l'action que nous sommes le plus efficaces.

NAISSANCES

AVRIL 2023

AIFA FURCY Kaleb	17/04
BÉNÉTEAU Alix	06/04
BONAMY PIOLA Lesia	13/04
BOULAY Victor	18/04
CHAUSSET Élio	18/04
DAVIET Chloé	27/04
GAMBART Anita	24/04
HUBERT Tiléo	24/04
MAHMOUD Tallin	04/04
MÉRIC Mayeul	18/04
NICOUL Paulin	09/04
OZCELIK Léon	30/04
PORÉE Eden	25/04
RICHERMOZ Nina	26/04

DÉCÈS

AVRIL 2023

BOUGUENNEC Gilbert	13/04
BRIAND Gilbert	23/04
BROSSEAU veuve GRELIER Annie	17/04
BUGEL veuve CHÉRON Monique	13/04
COLAZET veuve CASSARD Monique	20/04
COUANAU veuve PAUGAM Marie-France	11/04
DÉROCHE Jacky	01/04
DESFOURNEAUX Vincent	21/04
DURAND Robert	23/04
GRENAUD Jean-Baptiste	21/04
GUILLOIS veuve PAILLAS Germaine	27/04
GUTIERREZ veuve ICRE Andrée	23/04
JADELOT veuve BEAUFILS Marie-Louise	10/04
JOÛON des LONGRAIS épouse JOUON Marie	10/04
MAURAS veuve HAMON Georgette	02/04
MUSSET Michel	11/04
PÉNARD épouse LEGRAND Madeleine	02/04
SÉCHÉ veuve DUFRAISSE Jeannine	01/04
TREUJOU Rémy	12/04

PRATIQUE

SÉCHERESSE 2022 : DÉCLARER VOS DOMMAGES

Si vous avez constaté des dommages sur votre habitation en raison de la sécheresse de l'été 2022 (fissures par exemple), vous pouvez déposer une déclaration à la mairie d'ici septembre 2023. Cette démarche est un préalable obligatoire pour que la procédure de constatation de l'état de catastrophe naturelle puisse être enclenchée auprès des services de l'État.



La commune n'a pas compétence pour constater l'état de catastrophe naturelle, elle ne peut qu'en faire la demande. Cette dernière est ensuite gérée par les services de la Préfecture et une réunion interministérielle statue sur la reconnaissance ou non de l'état de catastrophe naturelle.

Votre demande doit être accompagnée des éléments suivants : les coordonnées complètes (nom, prénom, adresse postale, numéro de téléphone portable ou fixe, adresse courriel) ; un descriptif des dommages subis ; les dates d'apparition et d'évolution du phénomène ; les photographies des dommages ; la déclaration à votre assurance (obligatoire).

- **Si vous pensez être concerné(e), merci d'adresser votre demande prioritairement par mail à : affairesjuridiques@saintsebastien.fr ou en déposant votre dossier en mairie.**

PRÉVENTION SANTÉ

Continuez à faire ce que vous aimez grâce à la prévention !

Vous avez plus de 60 ans ? venez tester **gratuitement** vos capacités (vision, audition, mobilité, ...). Ces tests de dépistage sont effectués par les professionnels de santé du territoire. Durée des tests : 20 min

- **Jeudi 6 juillet, salle de la MARC (6, rue des Becques), à partir de 14 h**
Prise de rendez-vous par téléphone : 06 66 12 66 85

BIENTÔT 16 ANS, PENSEZ AU RECENSEMENT

Tout jeune Français qui a 16 ans doit se faire recenser. Une fois cette obligation accomplie, le jeune reçoit une attestation de recensement. Cette attestation est importante car elle est exigée pour certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans notamment).

- **Cette démarche peut être accomplie en ligne via le Guichetnumérik ou servicespublics.fr, ou auprès du service État civil - Population sur rendez-vous au 02 40 80 85 32.**

VIGILANCE MOUSTIQUE TIGRE

Pour éviter la prolifération des larves, il faut éviter sur votre balcon ou jardin les zones d'eau stagnante. Quelques conseils : enlever tous les objets pouvant servir de récipient ; vider une fois par semaine les soucoupes, vases, seaux ; remplir les soucoupes des pots de fleurs avec du sable ; vérifier le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières...) ; entretenir les jardins : élaguer, débroussailler, tailler, ramasser les fruits tombés et les déchets ; couvrir toutes les réserves d'eau.

- **Si vous avez observé un moustique tigre (rayures noires et blanches sur le corps et pattes, très petit 5 mm), vous pouvez le signaler sur le site : <https://signalement-moustique.anses.fr>**



REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

Vous souhaitez vous inscrire ou inscrire une personne de votre entourage sur le registre des personnes fragiles et isolées ?

- **Un formulaire est en ligne sur le GuichetNumérik ou vous pouvez appeler le Pôle Solidarités au 02 40 80 85 80.**

En cas de déclenchement du Plan Canicule par la Préfecture, les personnes seront appelées pour vérifier leurs besoins.

UN ARBRE POUR UNE NAISSANCE

Offrir un arbre à un nouveau-né est un cadeau plein de symboles. L'action " Je grandis, tu pousses " proposée par la Ville vous le permet. Les arbres sont plantés une fois par an durant l'automne dans la nouvelle forêt Wangari Muta dans le quartier de la Fontaine. L'argent récolté (35 euros/ arbre) est ensuite reversé au Foyer de la Jaunaie situé sur la commune qui vient en aide à des jeunes en difficulté. Une action à la fois écologique et solidaire. Un formulaire en ligne est disponible sur le GuichetNumérik.

AGENDA CULTUREL

Samedi 17 juin, de 18 h à minuit
Centre-ville et quartier Fontaine

FÊTE DE LA MUSIQUE

Concerts de groupes amateurs



La ville donne une nouvelle fois rendez-vous à ses talents locaux à l'occasion de la fête de la musique sébastiennaise. De nombreux groupes amateurs ainsi que les élèves de l'école municipale de musique transforment la ville en un lieu de concerts, où divers styles musicaux sont représentés et où la convivialité est au premier rang !

Accès libre, gratuit et ouvert à tous / Restauration et buvette sur place / Programmation détaillée sur saintsebastien.fr

EXPOSITION

Jusqu'au 1^{er} juillet
Hôtel de Ville

LES AFFICHES DE FOLON

En partenariat avec la
Fondation Folon

Infos p.19

Entrée libre aux horaires
d'ouverture / Infos : 02 40 80
86 05 et saintsebastien.fr

instrumentaux, ses orchestres,
ses groupes représentatifs
de toutes les familles
d'instruments.

Entrée libre dans la limite des
places disponibles
Infos : 02 40 80 85 15
et saintsebastien.fr

Samedi 10 juin,
de 18 h à 23 h
Station Nuage, île Forget

STATION QUEER

Musique électro
Infos cahier central détachable.
Accès libre
Gratuit et ouvert à tous



CONCERTS

Judi 8 juin,
ESCALL

CONCERT DES ORCHESTRES

Par l'École de musique
L'école de musique vous
propose de découvrir ses
plus grands ensembles

Samedi 24 juin, de 16 h à
2 h du matin

Station Nuage, île Forget

PARC AU TYSON

Musique électro
Infos cahier central détachable.
Accès libre
Gratuit et ouvert à tous
Fermeture du bar à 1 h 30



© Mattheo des Mairres

Judi 29 juin, 20 h

L'Embarcadère

VOILÀ L'ÉTÉ

Concert par l'École de musique
A l'aube des vacances, les
élèves de l'école de musique
vous présentent un répertoire
de musiques ensoleillées. Voilà
l'été, voilà l'été !

Entrée libre dans la limite des
places disponibles
Infos : 02 40 80 85 15
et saintsebastien.fr

Vendredi 30 juin, de 17 h à
23 h, Station Nuage

BLUE FRIDAY

Musique électro
Accès libre, gratuit
et ouvert à tous
Infos : [f Station.Nuage44230](https://www.facebook.com/Station.Nuage44230)
[Instagram station.nuage](https://www.instagram.com/station.nuage)

Samedi 1^{er} juillet
de 18 h à 23 h

Station Nuage

BALAPAPA

Ambiance musicale
L'équipe de Station Nuage
fait swinguer nos oreilles ! Un
rendez-vous musical où les
générations se retrouvent pour
se replonger dans la musique
des années 50 à 80. Etes-vous
prêts à guincher ?
Accès libre, gratuit
et ouvert à tous
Infos : [f Station.Nuage44230](https://www.facebook.com/Station.Nuage44230)
[station.nuage](https://www.instagram.com/station.nuage)

JEUNE PUBLIC

Samedi 10 juin
Médiathèque

SAMEDI PHILO

Animé par Laurence Hillary
Construire sa pensée, acquérir
un esprit critique, comprendre
ses émotions, respecter
l'autre dans sa différence et
comprendre le monde, tels
sont les objectifs de ces temps
de discussion entre enfants.
Pour cette dernière séance de
l'année, le thème abordé est
" L'amour et l'amitié ".

Horaires : de 10 h 15 à 11 h
pour les 6-8 ans et de 11 h
15 à 12 h 15 pour les 9-11 ans
Gratuit sur inscription
au 02 40 80 86 20
(places limitées)

Vendredi 23 juin, 19 h 30, L'Embarcadère

PRÉSENTATION

DE LA SAISON CULTURELLE 2023-2024

Théâtre, musique, danse... En avant-première, venez découvrir
les spectacles qui vous attendent la saison prochaine et
réserver d'ores et déjà, si vous le souhaitez, un abonnement de
plusieurs spectacles à tarif avantageux.

Gratuit. Entrée par le côté bar de L'Embarcadère.

Infos : saintsebastien.fr

AGENDA

AGENDA DES CLUBS ET ASSOCIATIONS



30 juin, 1^{er} et 2 juillet, Gymnases de la Martellière, Mangin (Nantes) et Basse-Goulaine **CHAMPIONNAT DE FRANCE DE GYMNASTIQUE FÉMININE**

Organisé par la Cambronnaise

Depuis plus d'un an, La Cambronnaise prépare les championnats nationaux de gymnastique féminine de la FSCF (Fédération Sportive et Culturelle de France), spectacle sportif de haut niveau. L'évènement, placé sous le signe de l'éco-responsabilité, réunira 2000 gymnastes, entraîneurs et juges ainsi que 350 bénévoles.

Les compétitions se dérouleront le samedi en journée dans 3 gymnases, dont la Martellière. Le samedi soir, place à la convivialité pour un temps festif (spectacles et DJ) au stade René Massé à partir de 20 h 45. Le dimanche se tiendra la cérémonie de remise des titres, de 10 h 30 à 13 h, à René Massé également.

Accès libre, gratuit et ouvert à tous

Plus d'infos : lacambronnaise.fr

SPORT

Samedi 10 juin, 20 h 30 Gymnase de l'Ouche Quinet **MATCH DE RINK-HOCKEY**

St-Sébastien / La Roche-sur-Yon
Infos : alssrh.com

Samedi 24 juin, 14 h et 19 h 30, ESCALL **SPECTACLE DE DANSE**



Par Rythme Sud-La Cambronnaise
Les 200 danseurs de l'association présentent leur spectacle annuel de danse Modern'Jazz et Danse Urbaine, sur le thème " Mary Poppins " Tarifs : 11 € adultes, 5 € scolaires et étudiants, gratuit pour les moins de 8 ans
Contact : cambro.danse@gmail.com

THÉÂTRE

Lundi 5 et vendredi 9 juin, 20 h, CIT

TRAVAUX PUBLICS #3

Par les élèves de l'Être acteur
Un programme surprise pour les amateurs de textes classiques et contemporains, interprétés par de jeunes comédiens.

Gratuit sur réservation au 06 95 69 17 50 ou 07 71 61 10 78

Samedi 24 juin à 20 h 30 et dimanche 25 juin, 15 h 30, CIT

SOIRÉE ANNUELLE DU SONGE

Par les amateurs de la Compagnie du Songe
Embarquez pour un voyage théâtral avec " Amour Fou " et extraits du " Voyage de Mr Perichon " de Eugène Labiche. La story particulière de deux mariages en parallèle, le premier contemporain le 2^e classique. Mise en scène de Claude Kagan
Tarif unique 5 €

Info : 06 24 10 97 01 ou compagniedusonge@gmail.com

PARENTALITÉ

Toutes les animations du Carrefour des Familles sont gratuites sur inscription au 06 13 36 95 75 ou carrefourdesfamilles@saintsebastien.fr

Jeudi 8 Juin, de 10 h à 11 h Carrefour des Familles **SOPHRO-LUDIQUE**

Atelier enfants/parents animé par Magalie Michaud
Venez partager un moment de complicité et de détente avec votre enfant de 2 à 4 ans.

Samedi 10 juin, de 10 h à 12 h Carrefour des Familles

PERMANENCE DES PARENTS ACCUEILLANTS

Venez échanger avec le binôme de parents accueillants et/ou d'autres parents, prendre du temps pour vous et sortir de votre quotidien. Vos enfants sont les bienvenus.

Samedi 10 juin, de 10 h à 12 h, Îles de Loire **SE RECONNECTER AVEC LA NATURE**

Avec Emmanuelle Guilbaudeau de TerraHerba
Une exploration sensorielle : regarder, toucher, sentir et goûter différentes plantes pour renouer avec la nature.



Samedi 17 juin, de 10 h à 16 h, Îles de Loire **TEMPS FESTIF**

Avec l'association Jeux pêche contes
Un Escape Game (Le trésor des marins) et des jeux en bois (grenouille, pass-trap...) vous attendent pour jouer en famille. Pique-nique collectif convivial le midi.

ANIMATION

Dimanche 11 juin, de 9 h à 17 h Stade René Massé

VIDE-GRENIER

Par les Amis du SSFC
Buvette et restauration sur place / Infos : ssfc.fr

Vendredis 9, 23, 30 juin et 7 juillet

Place des Libertés

PRINTEMPS DU DOUET

Par l'Âme à Douet
Infos page 2.

Infos :

Le Printemps du Douet



**UNE EXPOSITION
À NE PAS MANQUER !**

Exposition Les affiches de Folon

Du vendredi 2 juin au samedi 1^{er} juillet, l'Hôtel de Ville accueille une exposition d'affiches de Jean-Michel Folon (1934-2005).

Artiste belge aux multiples facettes, Jean-Michel Folon est reconnu dans le monde entier. Son univers, d'une rare cohérence, repose sur la simplicité du trait et sur la puissance émotionnelle de la couleur. Reconnaisable au premier regard, il a laissé une profonde empreinte. Aquarelliste, peintre, graveur, sculpteur et photographe, il a réalisé plus de six cents affiches aussi bien pour le cinéma que pour la publicité mais également pour des expositions et surtout pour soutenir des causes qui lui tenaient à cœur comme la défense de l'environnement et les droits humains. L'exposition présente près d'une quarantaine d'affiches grand format signées Folon parmi les plus belles et les plus rares de sa collection, conservées par la Fondation Folon.

Exposition conçue en partenariat avec la Fondation Folon – La Hulpe – Belgique

► **Visites commentées, médiation et visites de groupe sur demande**
mediation@saintsebastien.fr

02 40 80 86 05

Tout public – Entrée libre du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 et le samedi de 9 h à 12 h.





FÊTE DE LA MUSIQUE

SAINT-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE

17 juin 2023

Centre-ville / Fontaine

18 H
00 H

saintsebastien.fr



Saint-Sébastien
sur-Loire